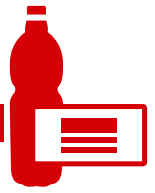


NARROW WEB

Nouveautés pour l'imprimeur d'étiquettes · BU Narrow Web · EMEA Edition



SICURA Nutriplast 2 : nouvelle formule sans Omnirad-369

Procédé : offset UV

Applications : emballages de denrées alimentaires, IML, sleeves

Série : SICURA Nutriplast 2

Cette série offset UV faible migration est la solution idéale pour l'impression sur les supports non absorbants destinés aux emballages de denrées alimentaires, aux étiquettes et à d'autres applications critiques.

La réactivité élevée et l'adhérence exceptionnelle sont les points forts de cette série. Les encres ont été spécialement développées pour imprimer les supports

plastiques pour étiquettes autoadhésives, étiquettes entourantes, sleeves, étiquettes fond de moule (IML), tubes ou boîtes pliantes métallisées ainsi que papiers et cartons. Avec ces encres, les matériaux imprimés sont conformes à toutes les réglementations importantes, p.ex. l'ordonnance UE sur les plastiques, ainsi qu'avec les standards des propriétaires de marques. Elles sont fabriquées selon des procédés stricts et sans compromis sur l'imprimabilité. **De plus, les couleurs de la gamme quadri satisfont au standard ISO 2846-1 et sont donc exemptes de photo-initiateur Omnirad-369.**



Succès de l'INKday à Siegburg

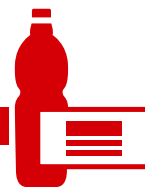
Les encres UV faible migration, low-energy, les systèmes LED et les encres pour les applications spéciales ont été les thèmes traités.

Le 8 mars, plus de cent clients et invités ont participé à l'évènement et ont discuté intensivement des nouvelles solutions d'encres et de vernis avec nos experts. La manifestation en Allemagne faisait partie de la série appréciée des INKday organisés par Siegwark.

Le photo initiateur OMNIRAD-369 est interdit

L'OMNIRAD-369 est un photo-initiateur UV efficace et largement utilisé. Il permet de démarrer la photopolymérisation des encres UV. De récentes recherches ont montré que cette substance peut être nocive pour la santé. Aussi a-t-elle été délibérément proscrite dans l'industrie des encres d'imprimerie selon la directive d'exclusion EuPIA.

Siegwerk remplacera à temps l'OMNIRAD-369 et a trouvé déjà des substitutions équivalentes en termes de performance de durcissement et de conformité pour les emballages de denrées alimentaires, sans préjudices techniques.



Nouvelle série UV Waterless

Procédé : UV Waterless
Applications : étiquettes
Série : SICURA Waterless



Cette série UV waterless se distingue par son intensité élevée et un bon transfert.

Les nouvelles encres waterless UV ont été spécialement développées pour les groupes d'encre anilox. Elles conviennent toutefois aussi aux machines équipées de groupes d'impression conventionnels. Leur imprimabilité et leur adhérence sont excellentes. Grâce à de nouveaux composants, spécialement sélectionnés pour cette génération d'encres, **cette série permet d'imprimer aussi bien les supports plastiques que tous les types de papiers**. La résistance à la rayure et au frottement est exceptionnelle. Les encres se distinguent par un faible engraissement du point de trame et ne voilent pas même à des températures élevées. Elles peuvent être surimprimées avec des vernis UV et sont compatibles à la dorure à chaud.

Nouveau : SICURA Nutriflex LEDTec Sleevewhite

Procédé : flexographie UV
Applications : sleeves (manchons)
Série : SICURA Nutriflex LEDTec Sleevewhite
Numéro de produit : 81-010506-4

Adhérence et réactivité excellentes. Une innovation convaincante pour imprimer les manchons.



Siegwerk a développé ce blanc pour un client en Belgique qui est sur le point de pénétrer le marché des sleeves. Des propriétés rhéologiques exceptionnelles ont été obtenues avec des échantillons qui ont été envoyés au client pour des tests. Le client a confirmé qu'à 120 m/min la presse a produit un séchage intégral, ainsi qu'une très bonne adhérence sur les supports rétractables. Le blanc peut être durci sous des lampes LED d'une longueur d'onde de 385 et 395 nm.

REACH : Dernier délai

L'ordonnance UE (EC) 1907/2006 – connue sous le nom de REACH – est la loi européenne la plus importante sur les produits chimiques. REACH exige que les fabricants et les importateurs enregistrent les substances qui sont fabriquées ou importées en quantités égales ou supérieures à une tonne par an. Trois délais importants avaient été définis en fonction des volumes. Après 2010 (≥ 1000 t/an) et 2013 (≥ 100 t/an), le dernier délai d'enregistrement concernant les produits chimiques existants est fixé au **31 mai 2018**. Ce délai s'applique à **toutes les entreprises qui fabriquent ou im-**

portent des substances entre 1 et 100 tonnes par an. Cela couvre aussi bien les substances pures que les mélanges. Pour l'enregistrement, il faut déposer un dossier d'enregistrement avec toutes les informations importantes des substances (p.ex. propriétés physico-chimiques, données toxicologiques) auprès de l'ECHA (European Chemicals Agency).

Depuis 2016, Siegwerk surveille activement son portefeuille de matières premières et ne s'attend pas à des effets significatifs sur la gamme de ses produits.

Bienvenue ...



Antonio Candido. Il est le nouveau chef de vente Narrow Web pour Siegwerk Italie. Il est entré en fonction au début avril. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et plein succès dans sa nouvelle fonction.
antonio.candido@siegwerk.com



COLOR NEWS

Intéressé ?

Vous pouvez désormais télécharger les COLOR NEWS sur le site internet Siegwerk :
www.siegwerk.com/en/news/newsletter.html